

L'AUTO CONSOMMATION COLLECTIVE (ACC)

LE PARTAGE DE L'ÉNERGIE

ÉnOTéA
Energies & Territoire

Powered by
ACOPREV



Distance séparant deux participants
d'une opération ACC :

- 2 km zone urbaine
- 10 km zone péri-urbaine
- 20 km zone rurale

EPCI : demande dérogation de périmètre sur tout le territoire

- Réseau électrique local
- Producteur d'électricité
- Consommateur d'électricité
- Producteur et consommateur d'électricité